COMMUNIQUÉ

Aix-en-Provence, le 17 avril 2025

CADJI ACCOMPAGNE SES TALENTS ET PROMEUT UN NOUVEAU COUNSEL

AU SEIN DE SON POLE PENAL

Matthieu DAVY est nommé en qualité de counsel au sein du pôle pénal des affaires, fort de son expérience sur des dossiers sensibles.

Titulaire d'un Master II Droit Pénal et Sciences pénales, **Matthieu DAVY** a débuté sa carrière de pénaliste à Marseille en 2022, aux côtés de Christophe BASS.

Ses domaines d'expertise : accompagnement du dirigeant dans la prévention et la maîtrise du risque pénal, contentieux pénal en matière financière, de marchés publics, du travail, des accidents au sein de l'entreprise, de l'environnement et de la santé.

Pour **Matthieu DAVY** : *« CADJI est un cabinet d'avocats aux différentes composantes et compétences.*
Nous y tissons l'étoffe d'un cabinet d'affaires novateur. Le développement de notre département pénal, emmené par Christophe BASS, s'insère comme le prolongement d'une belle et singulière aventure. Cette nomination s'inscrit comme une marque de confiance. Je suis heureux de cet endroit où il fait bon être et d'y œuvrer comme avocat, pèlerin d'espérance. »

CADJI précise : *« Cette promotion interne illustre l'ambition de notre cabinet d'accompagner et de soutenir les talents qui composent notre équipe tout au long de leur carrière. Avec Matthieu, l'excellence n'a pas attendu le nombre des années.*
Cette évolution récompense son engagement, son expertise et son implication sans faille au sein de notre équipe et aux côtés de nos clients.

Depuis sa création en 1984, nous conjuguons énergie, complémentarité entre avocats chevronnés, intelligence et sensibilité pour offrir à nos clients une expertise à haute valeur ajoutée et gérer les situations les plus sensibles, stratégiques et complexes ».

A PROPOS DE CADJI

Un cabinet moderne, tourné vers l'avenir qui puise sa force dans 40 ans d'histoire.

CADJI, c'est un état d'esprit : une équipe d'artisans du droit, avocats d'affaires dévoués avec passion aux enjeux quotidiens et stratégiques des entreprises et de leurs dirigeants, animés par une profonde volonté de tisser des liens authentiques, solides et durables, portés par une quête constante d'excellence, une très haute idée du service et une forte vision entrepreneuriale.

CADJI, un collectif engagé.

Prendre soin de nos clients,
En poursuivant, sans concession, notre quête d'excellence,
En assumant notre rôle d'aide à la décision par une approche concrète,
En accordant une conscience particulière à la qualité du lien tissé.

C'est notre raison d'être.

#passion #excellence #agilité #humanité #éthique #indépendance

Pour plus d'information : **www.cadji-avocats.com**

Contact : Isabelle Dagallier | secretariat.general@cadji-avocats.com | 04 42 16 02 00